



NUMÉRO 1203-1076

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 5 mars 2012 à 20h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Jeannot Roy, M. Luc Perreault, Mme Élise Jacques,
M. Jean-Louis Grondin, M. David Lessard, M. Simon Cliche.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Louis Jacques.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance par une prière appropriée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1203-1076-2

Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 21 Varia : a) Déneigement de la borne fontaine sèche. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

1202-1075-7 Une rencontre avec le MTQ sera à prévoir pour la planification de la construction du pont de la rivière des Fermes.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2012

1203-1076-4

Il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, que le procès-verbal de la séance du 6 février 2012, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1203-1076-5

Il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur David Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de février, pour un montant totalisant 61 951,09 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport sur le déneigement

À la demande du Conseil, le comité du déneigement fait son rapport.

7. Rapport du vérificateur financier

1203-1076-7

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Simon Cliche et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables accepte le rapport financier, préparé par Monsieur Éric Brousseau de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, qui, pour l'année 2011, révèle des revenus d'investissements et de fonctionnement de 740 384 \$, des dépenses de 855 420 \$ pour un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales à 115 036 \$ ce qui porte le déficit de fonctionnement accumulé à 18 613 \$ au 31 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Nomination du vérificateur financier pour l'année 2012

1203-1076-8

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, de confier la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2012, à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour un montant de 4 500 \$ les taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. Fermeture de l'ancienne route des Fermes

ATTENDU que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables n'a jamais adopté un règlement décrétant la fermeture de l'ancienne route des Fermes traversant les lots 95 et 95A du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph aujourd'hui connu comme étant le lot 4 375 624 et une partie du lot 4 375 485 du cadastre du Québec.

ATTENDU que l'article 248 3^{ième} alinéa de la *Loi sur les compétences municipales* LRQ, c C-47.1 permet à une municipalité d'abroger les règlements, procès-verbaux et actes d'accord concernant les chemins.

1203-1076-9

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur David Lessard, de fermer la portion de l'ancienne route des Fermes étant le lot 4 375 624 et traversant le lot 4 375 485 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. CPTAQ – Demande de Ferme Dengy

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation faite par Ferme Dengy pour l'aliénation des lots 4 375 671 et 4 375 672, d'une superficie de 4,73 ha et 6,98 ha dans le but de vendre le lot 4 375 671 à Ferme Lesstar Holstein, le lot 4 375 672 à Ferme Serge Lessard inc. et de conserver le lot 4 375 290 qui sépare les lots mentionnés;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

1203-1076-10

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par Monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuie la demande d'aliénation de Ferme Dengy senc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. Portion de route asphaltée en 2007

Madame Mélanie Jacques mentionne l'état d'avancement de ce dossier.

12. Gaz de schiste

Les prochaines soirées d'informations qui seront prévues dans le secteur seront annoncées dans les bulletins municipaux à venir.

13. Piste cyclable

La MRC Robert-Cliche, par la résolution 4801-12 adoptée par le Conseil de la MRC Robert-Cliche à sa séance régulière du 8 février 2012, annonce son intention d'acquiescer la compétence légale à l'égard de la construction et de l'entretien de la piste cyclable qui sera localisée entre les limites nord et sud de son territoire, à Saint-Joseph-de-Beauce et à Beauceville.

14. Politique familiale

CONSIDÉRANT que la politique familiale de la MRC Robert-Cliche a été adoptée par le Conseil des maires en 2008;

CONSIDÉRANT que le plan d'action en faveur des familles 2008-2011 de la MRC Robert-Cliche et de chacune des dix municipalités est maintenant à échéance;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Famille et des Aînés offre un programme de soutien technique et financier pour la mise à jour de la politique familiale et de son plan d'action en faveur des familles;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Famille et des Aînés offre un programme de soutien technique et financier pour l'élaboration d'une politique des aînés et de son plan d'action en faveur des aînés et que celle-ci s'intègre très bien à la démarche de mise à jour de la politique familiale de la MRC Robert-Cliche;

CONSIDÉRANT que ces démarches sont des opportunités importantes de concertation des citoyens de la MRC Robert-Cliche et qu'elles ont pour objectifs d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

1203-1076-14

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Simon Cliche, secondé par Luc Perreault et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, sous la coordination de la MRC Robert-Cliche, participe à la mise à jour de la politique familiale et l'élaboration d'un plan d'action en faveur des familles ainsi qu'à l'élaboration d'une politique des aînés et de son plan d'action en faveur des aînés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

15. Centre communautaire

CONSIDÉRANT que les travaux d'envergures pour la rénovation du centre communautaire on su mettre en valeur un important bâtiment patrimonial;

CONSIDÉRANT que cet endroit est fréquenté, en majorité, par les aînés de Saint-Joseph-de-Beauce et de Saint-Joseph-des-Érables;

CONSIDÉRANT l'importance d'accommoder ces gens en faisant installer un ascenseur pour faciliter l'accès aux trois étages supérieur de ce bâtiment;

1203-1076-15

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Simon Cliche, secondé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables participe financièrement à l'installation d'un ascenseur dans le centre communautaire. Le montant accordé sera de 10 % du coût résiduel, jusqu'à concurrence de 5 000 \$, toute subventions déduites et factures à l'appui.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. Soirée canadienne d'antan

Monsieur le Maire félicite le comité organisateur composé de mesdames Élise Jacques, Mélanie Jacques, Jessica Lessard et de messieurs Paul Doyon, Éric-Michel Hallé, André Lessard et David Lessard. Cette soirée fut un réel succès et très appréciée des gens qui y ont assisté. Il félicite également tous les bénévoles qui ont su apporter leur aide précieuse.

17. Décoration de la municipalité pour le 275

Quelques idées sont discutées pour la décoration du bâtiment municipal.

18. Grande parade du 275e

Il est discuté de la grande parade du 275^e qui aura lieu le 22 juillet prochain. Un citoyen s'est offert pour monter un char allégorique au nom de la municipalité et le comité de la soirée d'antan s'est montré intéressé à réutiliser le décor de la soirée d'antan pour en monter un également. Un article dans le prochain bulletin municipal incitera les citoyens à participer en grand nombre à cette activité.

19. Concours de décoration des résidences des citoyens pour le 275e

Reporté à la prochaine séance.

20. Correspondance

a) Chambre de Commerce et d'Industrie

1203-1076-20a

Il est proposé par monsieur Simon Cliche, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables adhère à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Joseph-de-Beauce pour l'année 2012. Le montant de la cotisation est de 172,46 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

- 1203-1076-20b **b) Chorale *Chante la joie***
Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que le Conseil municipal accorde une aide financière de 50 \$ à la chorale *Chante la joie* pour la présentation de son concert les 27 avril et 28 avril 2012.
Adoptée à l'unanimité des conseillers
- 1203-1076-20c **c) Beauceville – Cyclo-famille**
Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur David Lessard et résolu que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise le Club Optimiste de Beauceville à circuler sur le rang des Érables, le dimanche 27 juin 2012 entre midi et 16h00, lors de la tenue de son activité familiale « Beauceville Cyclo-Famille » à la condition que la sécurité soit adéquate.
Adoptée à l'unanimité des conseillers
- 1203-1076-20d **d) Programme Multi-Aventures 2012**
Il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Simon Cliche et résolu que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables participe au programme Multi-Aventure 2012.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

21. Varia

a) Déneigement de la borne fontaine sèche

Il est discuté de la situation pour la saison prochaine.

22. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

23. Levée de la séance

- 1203-1076-23 À 22h30, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, de lever la séance.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière